

EMETTEUR

**Direction de proximité et de la
Cohésion Sociale**

Ordre du jour :

- présentation des membres
- méthodologie de projet et fonctionnement du conseil de quartier Est
- révision et validation du règlement intérieur
- présentation de Mireille Gaudion, élu du quotidien, proximité et relation citoyenne, et de ses missions
- projet parc Rosa Bonheur
- questions diverses

Présents :

Collège des élus :

Sophian SAOULI, Léa FREBAULT

Collège des habitants :

Danièle CHANLON, Dominique CHOUALHI, Jean-Paul FABRESSON, Aurélia HOTTOT, Françoise LELIEVRE, Maryline LENOIR, Mathieu PASSERIEUX, Nathalie PETY, Jessica PINOT, Dominique PUZENAT, Fanny RAMEAU, Carine SANGLIER, Bernard THIERY, David VALLET, Pascale VALLET-FAURE

Collège des personnes qualifiées :

Damien TISSIER – CSCB, Anne-Sophie CARRE – NH, Marie-Noëlle BLOT - AdL

Collèges des Associations :

Xavier ROGER – ASEM

Invités :

Baptiste DUBOST, Mireille GAUDION, Betty PUZENAT

Excusés :

Céline COTTIN (CSCB), Jocelyne COUTURIER, Céline DO COUTO, Valérie FREBAULT, Jean-Pierre MILON, Nora MOKADEM

1. Installation du Conseil de quartier et présentation des membres

La première réunion du Conseil de quartier Est s'est ouverte par la présentation de Sophian Saouli, adjoint au Maire délégué au quartier Est et aux Sports.

Il a rappelé que le nombre important de candidatures reçues pour cette nouvelle mandature a conduit à une modification de la charte des conseils de quartier afin d'augmenter le nombre de représentants au sein des différents collèges (habitants, associations et personnes qualifiées).

Un tour de table a ensuite permis à chaque membre de se présenter.

2. Fonctionnement et objectifs du Conseil de quartier

M. Saouli présente sa vision du fonctionnement du Conseil de quartier. Il souhaite porter une attention particulière à l'ensemble des secteurs qui composent ce vaste quartier Est et traiter les problématiques rencontrées par les habitants au plus près du terrain.

Dans cette optique, il envisage la mise en place de diagnostics en marchant, permettant aux élus, aux membres du conseil et aux habitants d'identifier directement les difficultés rencontrées dans les différents secteurs.

Il rappelle que le Conseil de quartier a vocation à faire émerger des projets imaginés par les habitants et pour les habitants.

Il est proposé d'organiser, lors de prochaines réunions, des présentations de différents services municipaux afin de mieux faire connaître leurs missions.

Parmi les propositions figurent notamment :

- le Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- les dispositifs municipaux liés à la santé et à l'accès aux soins ;
- une présentation des réseaux de transport Tanéo par le directeur de Keolis.

Les membres sont invités à nous donner leurs idées ou envies afin d'anticiper ces interventions.

➤ Budget 2026

Pour l'année 2026, le Conseil de quartier bénéficie de :

- une enveloppe d'investissement de **20 000 €** ;
- une enveloppe de fonctionnement de **2 670 €**.

M. Saouli insiste sur l'intérêt de concentrer cette enveloppe sur **un projet structurant** plutôt que de la répartir entre plusieurs petites opérations.

Chaque membre est invité à proposer un projet qu'il souhaite porter.

Les projets retenus par le Conseil de quartier doivent ensuite suivre le circuit de validation habituel de la collectivité :

- examen en bureau municipal ;
- passage en commission ;
- délibération puis vote en Conseil municipal.

Compte tenu du calendrier budgétaire, les projets financés sur l'enveloppe d'investissement devront impérativement être validés par le Conseil de quartier **fin août ou début septembre** afin de pouvoir être inscrits au Conseil municipal de septembre. Le

Conseil municipal d'octobre étant annulé, celui de novembre interviendrait trop tard pour permettre l'engagement des crédits avant la fin de l'année.

3. Règlement intérieur

Les membres évoquent la possibilité de retravailler certains points du règlement intérieur au cours de la mandature.

➤ **Anonymat des comptes rendus**

Il est rappelé que les comptes rendus des Conseils de quartier sont anonymisés.

Cette règle vise à protéger les habitants ayant signalé certaines problématiques sensibles, plusieurs membres des précédents conseils ayant fait état de situations d'intimidation ou de tensions de voisinage après avoir soulevé certains sujets.

M. Xavier Roger indique qu'il lui paraît néanmoins regrettable que les membres du Conseil de quartier ne soient pas identifiables, alors qu'ils ont vocation à être des relais de proximité auprès des habitants.

Il est rappelé que ce fonctionnement résulte d'une demande formulée par les précédents conseils de quartier et reconduite pour cette mandature, ce point sera ajouté au règlement intérieur.

4. Présentation des missions de Mme Mireille Gaudion

Mme Mireille Gaudion présente son rôle d'élue du quotidien, qui présentent des missions diverses et variées. Elle rappelle qu'elle peut être sollicitée sur l'ensemble des problématiques rencontrées par les habitants afin d'assurer le lien avec les services municipaux compétents.

Elle ne pourra pas régler tous les problèmes rencontrés, surtout s'ils ne dépendent pas des services de la ville de Nevers, mais fera son possible pour trouver les bons interlocuteurs.

Dans la continuité du service rendu aux habitants par les élus de proximité, M. Saouli présente l'action « **Les élus à votre écoute** », mise en place depuis deux mois avec :

- Mamadou Sangaré, adjoint des quartiers Ouest et Nord
- Mireille Gaudion, adjointe du quartier Cœur de Ville – Jonction
- Sofiane Saouli, adjoint au quartier Est

Cette démarche consiste à tenir des permanences directement dans les quartiers afin d'aller à la rencontre des habitants, d'être disponibles pour recueillir leurs difficultés, créer du lien et montrer la présence des élus sur le terrain.

La prochaine permanence est programmée le **mardi 21 juillet**, dans le quartier des Champs-Pacauds, derrière l'ancienne usine Thompson. Le flyer sera envoyé par mail à tous les membres du conseil de quartiers, dès qu'il sera édité.

Les membres du Conseil de quartier sont invités à relayer cette initiative ainsi que les informations municipales auprès des habitants de leur secteur. Des flyers pourront être mis à leur disposition, à la mairie de proximité Est (1, rue Louis Francis) afin d'être distribués ou déposés chez les commerçants

5. Projets étudiés

➤ **Réfection de la signalétique du parc Rosa-Bonheur**

M. Saouli présente un projet de remise en état de la signalétique du parc Rosa-Bonheur.

Les panneaux installés lors de la création du parc sont aujourd'hui très dégradés ; il ne subsiste souvent que les supports métalliques.

Le projet prévoit notamment :

- le remplacement des deux panneaux principaux situés aux entrées du parc ;
- la réhabilitation de huit panneaux de jalonnement des circuits piétons et cyclables.

Au cours des échanges, un membre propose d'intégrer à la nouvelle signalétique des rappels concernant l'obligation de tenir les chiens en laisse et de ramasser les déjections canines.

Le projet est adopté par **17 voix pour et 2 abstentions**.

M. Saouli propose d'organiser une visite du site ainsi qu'un moment convivial lors de l'inauguration des nouveaux panneaux.

➤ **Bancs le long du canal**

Un membre rappelle qu'un diagnostic réalisé il y a deux ans avait constaté que seuls six des douze bancs installés rue Louise-Michel le long du canal étaient encore présents.

Il demande s'il serait envisageable d'en financer de nouveaux grâce au budget du Conseil de quartier.

Ce projet peut être envisagé en fonction du coût de ce banc. Nous allons nous renseigner auprès du service de voirie qui s'occupe de l'achat et l'installation de mobilier urbain.

➤ **Panneaux d'interprétation le long de la Loire**

Un membre revient sur le projet porté par Mathias Bourreau et le contrat territorial des Nièbres concernant l'installation de panneaux d'interprétation le long de la Loire.

Il indique qu'une réunion récente a permis de présenter le contenu des panneaux ainsi que leurs futurs emplacements.

➤ **Jardins partagés**

La présidente du Centre social des Bords de Loire, demande si le Conseil de quartier pourrait financer la pose d'un grillage destiné à délimiter les parcelles des jardins partagés installés sur un terrain mis à disposition par Nièvre Habitat et désormais gérés par les habitants ?

Mme la présidente du centre social doit nous fournir un devis avec le coût exact de ce financement assez rapidement.

➤ **Projets des écoles**

Un membre interroge le Conseil sur la possibilité de soutenir financièrement des projets portés par les écoles du quartier, notamment l'école du Mouësse, qui ne bénéficie pas des dispositifs réservés aux établissements situés en quartier prioritaire.

M. Saouli répond que la Ville finance déjà les projets scolaires et ne souhaite pas que le budget du Conseil de quartier intervienne en complément.

6. Questions diverses et problématiques soulevées

➤ Collecte des déchets

Un membre signale un problème de collecte des ordures dans deux impasses du quartier des Champs-Pacaud (impasses Noël-Pointe et Zamanoff).

Le camion de collecte ne pouvant effectuer de demi-tour, les bacs sont regroupés à l'entrée des impasses, générant un important point de dépôt et des problèmes d'insalubrité.

Mme Gaudion l'invite à lui transmettre ces éléments par courriel afin qu'ils soient relayés auprès du service compétent.

➤ Rue Francis-Garnier

Un habitant évoque plusieurs difficultés rencontrées dans la rue Francis-Garnier, notamment depuis l'ouverture du nouvel éco-centre.

Mme Gaudion lui demande également de transmettre un courrier électronique détaillant les différents points afin qu'ils puissent être étudiés avec les services concernés.

➤ Quartier des Champs-Pacaud

Un membre attire l'attention sur l'isolement d'une partie des habitants ainsi que sur l'état de certains immeubles, notamment en raison de la présence importante de pigeons.

Elle regrette l'absence de réponse satisfaisante du bailleur face à ces difficultés.

➤ Quartier des Courlis

Les habitants signalent la réapparition d'une casse automobile sauvage au fond de l'impasse Charles-Danty.

Ils indiquent que des poids lourds de plus de 3,5 tonnes continuent d'emprunter cette voie malgré l'interdiction, les panneaux étant régulièrement retirés.

Ils alertent également sur les risques environnementaux liés au déversement de fluides automobiles dans les sols.

La prochaine réunion est programmée le lundi 21 septembre 2026 à 17h30.

Sophian SAOULI
Adjoint au quartier Est et délégué aux sports



